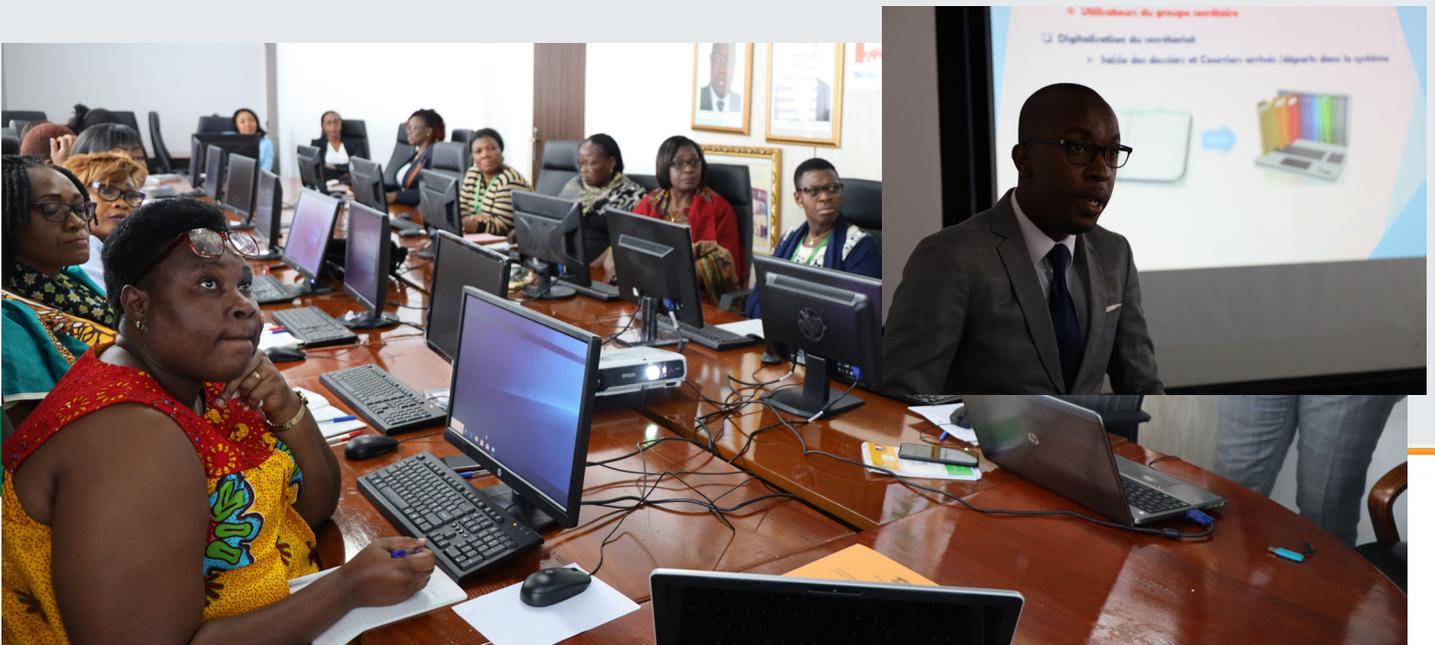




**Jour
J-84**

REFORME DES FINANCES PUBLIQUES
**Basculement du Budget des
moyens au Budget-Programme**

BON A SAVOIR DANS LA PRESSE DCF



Formation des Secrétaires et assistance de Direction au SYSDOS

Reportage en images

Les secrétaires et les assistantes de directions de la DCF en forment à l'outil de gestion des dossiers de la DCF depuis hier.

Moussa Sanogo : « L'inclusivité de la croissance n'est pas que monétaire ... »

P8

Promotion du secteur privé

P8

Le gouvernement dresse une liste de 29 champions nationaux



Transport

Le Groupe Tata renouvelle sa coopération avec la Sotra

Le Pdg du groupe Tata Motors a été reçu en audience par le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly.

Le groupe indien Tata Motors, spécialisé dans la construction automobile, renouvelle son engagement avec la Société des transports abidjanais (Sotra). Son président directeur général a été reçu hier en audience par le Chef du gouvernement Amadou Gon Coulibaly, à la Primature. «Je suis en Côte d'Ivoire pour la troisième fois en vue de renouveler la coopération que nous avons tissée avec la compagnie de transport Sotra. Je suis donc là pour voir comment on peut continuer et faire grandir cette coopération», a déclaré Noël Tata.

Il a, par ailleurs, expliqué le grand intérêt qu'il porte à la Sotra d'une part et à la Côte d'Ivoire, d'autre part. «Nous sommes bien ici. Nous nous sentons bien. Nous sommes chez nous», a-t-il expliqué avec enthousiasme, face à la presse, après l'audience avec le Premier ministre. La forte délégation de l'industriel indien reçu par le chef du gouvernement ivoi-



Noël Tata, Pdg de Tata Motors, renouvelé sa coopération avec la Sotra. (PH : BOSSON HONORÉ)

rien, était accompagnée par le ministre en charge des Transports ivoirien, Amadou Koné. «Le Pdg de Tata est revenu en Côte d'Ivoire pour renouveler

son contrat avec la Sotra, les transporteurs privés, ainsi que le parc automobile, de façon générale en Côte d'Ivoire», a-t-il affirmé, à la suite de l'hôte

d'Amadou Gon Coulibaly. Le ministre ivoirien du Transport a, en outre, évoqué le transfert de technologie qui fait partie du partenariat qui existe entre la

firme indienne et le transporteur abidjanais. «Depuis deux ans, Tata a installé ici à Abidjan une équipe qui travaille avec le personnel technique de la Sotra pour la maintenance des autobus», a soutenu le ministre ivoirien. Mieux, Amadou Koné a parlé des perspectives radieuses que la Côte d'Ivoire envisage avec le constructeur indien. «Nous aurons des séances de travail portant sur l'assemblage et le montage de véhicules, pour aller très rapidement, dans les années à venir vers une industrialisation totale de la production d'automobiles avec Tata, ici en Côte d'Ivoire», a assuré le ministre.

Dans son intervention, Amadou Koné a remercié le patron de Tata Motors pour la grande

confiance que son entreprise accorde à la Côte d'Ivoire. «Je voudrais remercier le président de Tata qui nous a permis de relancer la Sotra, il y a deux ans, par l'acquisition de 500 autobus Tata. Et qui a mis du baume au cœur des ivoiriens», a indiqué le ministre des Transports. «Par la suite, nous avons continué avec d'autres constructeurs», a-t-il indiqué, avant de se réjouir du fait que le patron de Tata soit revenu en terre ivoirienne pour renouveler le contrat avec la Sotra. Pour rappel, 500 autobus neufs Tata ont été remis à la Sotra en 2017. Une année plus tard, c'est une société italienne qui lui avait livré 450 autobus neufs ■

MARCEL APPENA

Archibat 2019

L'habitat social analysé sous différents aspects

Diabaté Kaladj, directeur de cabinet représentant le ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, a exprimé le 5 octobre le satisfecit de son mandat de ce que les échanges, à l'édition 2019 du Salon de l'architecture et du bâtiment (Archibat), ont fait ressortir certains points clés, notamment la nécessité d'aller vers une production de masse des logements. D'autant plus que l'objectif est d'arriver à réduire le plus rapidement possible le déficit de logements que connaît notre pays, a-t-il souligné. Diabaté Kaladj s'est également félicité des discussions autour de la nécessité d'une prise en compte systématique des notions de durabilité, de mixité sociale, de mobilité urbaine et d'efficacité énergétique dans la conception des quartiers et villes à venir. Mais également le devoir d'un engagement responsable, aussi bien des citoyens que des pouvoirs publics, pour mettre fin aux constructions anarchiques et non conformes, qui constituent une menace non seulement pour l'ordre urbain, mais surtout pour la sécurité des populations. Le directeur de cabinet a salué aussi les débats sur la nécessité d'apporter des solutions concrètes à la problématique du



Diabaté Kaladj représentant le ministre de la Construction (à gauche) a félicité les promoteurs. (PH : DR)

financement de l'habitat social, autant pour le financement des promoteurs que des acquéreurs.

À en croire le représentant du ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, la plus grande satisfaction est liée au fait que tous ces points s'intègrent parfaitement dans la nouvelle vision stratégique du maroquin dirigé par Bruno Koné en matière d'habitat et qui vise à promouvoir un accès plus large au logement. Diabaté Kaladj a expliqué que cela passe notamment par une maîtrise du foncier, base de toute opération immobilière ; une planification urbaine cohérente et durable. À

cela s'ajoute, selon lui, le renforcement des capacités techniques des acteurs du secteur et un contrôle plus strict de leurs opérations, avec l'implication de nos bureaux de contrôle public (Bnetd, CI-Energies, Onad, Onep, Lbtp, etc.). Sans oublier le recours à des constructeurs internationaux spécialisés en techniques de production de masse, avec l'intention de construire plus vite, mais aussi d'assurer le transfert de technologie vers nos promoteurs nationaux. Le directeur de cabinet n'a pas manqué de souligner la nécessité de la mise en place de mécanismes de financement pérennes et adaptés, notam-

ment à travers la mise en place d'un parafiscalité permettant d'alimenter les fonds dédiés au secteur. Et d'un suivi plus rigoureux des règles de construction, notamment avec l'adoption du nouveau code de la construction et de l'habitat. Notons que cette 7^e édition a enregistré la distinction des anciens présidents du Conseil national de l'ordre des architectes (Cnoa), des plus beaux stands et de certaines personnalités ayant œuvré dans le sens de l'amélioration de l'habitat en Côte d'Ivoire ■

ABOUBAKAR BAMBA

Distribution d'eau Des compteurs intelligents annoncés

Jean-Paul Adjobi et Dogbo Hypolite, respectivement assistant à la direction centrale d'exploitation en charge des compteurs et directeur adjoint à l'assainissement de la Société de distribution d'eau de la Côte d'Ivoire (Sodeci) ont annoncé, le 3 juin, la mise sur le marché d'un compteur intelligent appelé Smart communicant. C'était à la faveur de la 7^e édition du Salon de l'architecture et de l'habitat (Archibat 2019), à l'espace d'exposition à Port-Bouët, du 1^{er} au 5 octobre. Déjà en expérimentation dans la zone de la Riviera Palmeraie, l'avantage de ce compteur intelligent serait d'alléger le travail des agents de la Sodeci en fournissant les données en moins d'une journée. Mais également en per-

mettant au client de s'informer sur les fuites d'eau, et l'amélioration de la sécurité. «On peut gagner du temps sur le nombre de relevés, par le biais du smart communicant. Avec ce compteur, on peut avoir les données en moins d'une journée», a indiqué Jean-Paul Adjobi. Le chargé des compteurs intelligents de la Sodeci a ajouté que pour ce qui est des erreurs qui surviennent parfois dans le relevé des factures, «on ne peut s'amuser à truquer ce système de paramétrage». Quant à Dogbo Hyppolite, il a révélé que ce sont 20 000 compteurs intelligents ou compteurs smart communicants qui sont actuellement expérimentés par l'entreprise ■

A. BAMBA

AVIS DE VENTE

Société
FENIE BROSSETTE CÔTE D'IVOIRE

Procède à une vente en l'état de :

- 1 Camion IVECO LEOCINO de 5 T DIESEL Modèle 2016
- 1 Pick Up Double Cabine Mazda BT 50 DIESEL Modèle 2015
- 1 Groupe électrogène 45 KVA PERKINS
- 1 Compresseur MICHELIN de 10 000 L

AUTORISATION DE VISITE ET SOUMISSIONS D'ACHAT SOUS PLIS FERMES

Disponible au sein de la société (vridi Tri postal)
Contact : 87 71 15 96

République de Côte d'Ivoire
Union-Discipline-Travail

Ministère du Pétrole, de l'Énergie et des Énergies Renouvelables



**AVIS D'APPEL D'OFFRES
N° 271/2019**

Appel d'Offres National pour la fourniture de matériels et consommables informatiques

FOURNITURE DE MATERIELS ET CONSOMMABLES INFORMATIQUES

1. Côte d'Ivoire Energies (CI-ENERGIES), dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'année 2019, a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés de fourniture de matériels et consommables informatiques.

2. Côte d'Ivoire Energies (CI-ENERGIES) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir du matériel informatique et des consommables informatiques.

Les marchés seront passés sur prix unitaires.

Les fournitures, objet du présent appel d'offres, seront livrées en deux (2) lots

| LOT (S) | DESIGNATION | DELAÏ DE LIVRAISON MAXIMUM. |
|---------|--|-----------------------------|
| 1 | Fourniture de matériels informatiques | 30 jours |
| 2 | Fourniture de consommables informatiques | 30 jours |

3. La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert national tel que défini dans le Code des Marchés publics à l'article 56, et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Monsieur ABLINGUE Serges dans les locaux de CI-ENERGIES sis à Abidjan Plateau, Avenue Verdier, 8^{ème} étage de l'immeuble EECl, n° 8T20, 01 BP 1345 Abidjan 01. Téléphone : (+225) 20 20 61 18 de 8 H 00 à 11 H 59 et de 13 H 00 à 16 H 30, temps universel, les jours ouvrables.

5. Les exigences en matière de qualifications sont : capacité technique et financière, avoir exécuté des marchés similaires ; capacité administrative et juridique. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

6. Les candidats peuvent consulter gratuitement le Dossier d'Appel d'Offres ou le retirer à l'adresse mentionnée ci-après : CI-ENERGIES, 8^{ème} étage de la Tour EECl, porte 8T20, sise à Abidjan Plateau, Avenue Verdier, 8 H 00 à 11 H 59 et de 13 H 00 à 16 H 30, temps universel, les jours ouvrables contre un paiement forfaitaire non remboursable de la somme de trente mille francs (30 000) F CFA.

7. Les offres seront déposées au plus tard le **25 octobre 2019 à 10 heures 00 minute, temps universel** dans la salle de réunions du 1^{er} étage de la Tour EECl, sise à Abidjan Plateau, Avenue Verdier. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le **25 octobre à 10 heures 30 minutes, Temps Universel** à l'adresse ci-après : salle de réunions du 1^{er} étage de la Tour EECl, sise à Abidjan Plateau, Avenue Verdier.

8. Les offres doivent comprendre un cautionnement provisoire par lot établi par une banque, un organisme financier ou un tiers agréé par le ministre chargé des finances de la République de Côte d'Ivoire ou délivré par une banque établie dans l'espace UEMOA, d'un montant de :

Lot 1: 3 000 000 F CFA

Lot 2: 1 000 000 F CFA

9. Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant un délai de **120 jours** à compter de la date limite de dépôt des offres.

10. Dès la validation de la décision d'attribution du (ou des) marché(s), Côte d'Ivoire Energies (CI-ENERGIES) publiera dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics et par voie d'affichage dans ses locaux, la décision d'attribution et tiendra à la disposition des soumissionnaires, le rapport d'analyse de la Commission d'Ouverture des plis et de Jugement des Offres ou en délivrera copie à leur demande et à leurs frais.

11. Le marché issu du présent appel d'offres seront soumis aux formalités de timbres d'enregistrement et de redevance de régulation (0.5% du montant hors taxes du ou des marché(s), aux frais des titulaires.

12. Le présent appel d'offres est soumis aux lois et règlements en vigueur en Côte d'Ivoire, notamment au décret N°2015-525 du 15 juillet 2015 modifiant le décret N°2009-259 du 06 août 2009 portant code des marchés publics tel que modifié par le décret N° 2014-306 du 27 mai 2014 et ses textes d'application.

*L'adresse de remise des offres et d'Ouverture des plis indiquée au point 7 ci-dessous est :

Côte d'Ivoire Energies (CI-ENERGIES) la salle de réunions du 1^{er} étage de la Tour EECl, sise à Abidjan Plateau, Avenue Verdier.

Adresse e-mail : sablingue@cinergies.ci

Tel : (+225) 20 20 61 18 / 20 20 63 01 / 20 20 61 46

Microfinance Les modalités d'exercice de l'activité de finance islamique sur la table des sénateurs



Coulibaly Adama, ministre de l'Économie et des Finances.
(DR)

Coulibaly Adama, ministre de l'Économie et des Finances, était face aux membres de la Commission des affaires économiques et financières (Caef) du Sénat, le 7 octobre, pour présenter le projet de loi portant Réglementation des systèmes financiers décentralisés (Sfd). Il s'agit du projet de loi modifiant l'ordonnance n°2011-367 du novembre 2011 portant réglementation des Systèmes financiers décentralisés (Sfd). Comme l'a expliqué l'émissaire du gouvernement, cet amendement porte exclusivement sur l'article 6 de ladite ordonnance. Il a ajouté que cet amendement consiste à mentionner la possibilité désormais offerte aux Sfd de réaliser des opérations conformes aux principes de la finance islamique. « Il est, en effet, apparu nécessaire de modifier la loi portant réglementation des Sfd en vue de favoriser la création, dans l'Uemoa, d'institutions de microfinance exerçant exclusivement ou à titre principal, des opérations conformes aux principes de la finance islamique », a-t-il précisé. Avant de faire savoir que la Côte d'Ivoire, à l'instar des autres états membres de l'Union, est invitée à prendre en compte et à insérer la loi uniforme modifiée dans son ordre interne. Selon l'article 6 de cette ordonnance, les Sfd sont classés en deux catégories, selon la nature des opérations qu'ils sont autorisés à effectuer. Il s'agit, en premier, des institutions qui collectent des dépôts et accordent des prêts à leurs mem-

bres ou aux tiers. En second, il s'agit d'institutions qui accordent des prêts sans exercer l'activité de collecte de dépôts. Désormais donc, les Sfd peuvent exercer, à partir de cette modification, des activités conformes aux principes de la finance islamique. Au final, l'objectif visé est d'améliorer les stratégies de l'Union en faveur de l'inclusion financière et de promouvoir des services financiers variés et adaptés aux besoins des populations. C'est dans cette optique que les autorités monétaires ont décidé d'ouvrir le secteur de la microfinance, en promettant à une part croissante des ménages et des Pme d'accéder à une large gamme de services financiers à un coût raisonnable. « Il s'agit tout simplement de donner plus de possibilités aux populations d'accéder à plus de financements », a insisté le ministre Coulibaly Adama. Et d'assurer qu'aucune dérive n'est possible car des mécanismes ont été mis en place pour encadrer l'activité, notamment le contrôle de la Banque centrale pour éviter le financement des activités illicites. « Ce n'est pas une finance liée à une quelconque religion, mais plutôt une finance participative », a poursuivi le ministre Coulibaly Adama. La pertinence des arguments développés par l'émissaire du gouvernement a convaincu les sénateurs qui ont suivi les exposés des motifs et voté à l'unanimité des 15 membres présents. ■

N'DRI CÉLESTIN

Mise en œuvre de la nouvelle politique forestière Une table ronde pour la mobilisation des ressources en janvier 2020

Le ministre des Eaux et Forêts, Alain-Richard Donwahi a animé hier à la Primature, une conférence de presse pour annoncer une importante rencontre avec les bailleurs de fonds.

Le gouvernement s'est engagé à inverser la tendance de dégradation de la forêt ivoirienne en adoptant, en mai 2018, la nouvelle Politique de préservation, de réhabilitation et d'extension des forêts dont l'objectif est de permettre au pays d'avoir du couvert forestier sur au moins 20% de sa superficie totale à l'horizon 2045, contre environ 10% actuellement. La stratégie de mise en œuvre de cette politique nécessite 616 milliards de F Cfa qui doivent provenir non seulement des pouvoirs publics mais aussi et surtout du secteur privé et des partenaires techniques et financiers de qui la plus grosse part est attendue. Le ministre des Eaux et Forêts, cheville ouvrière de cette politique, a donc décidé de mobiliser les ressources financières auprès des partenaires de l'État à travers une table ronde dite des bailleurs qui est annoncée pour le 16 janvier 2020 à Abidjan. En prélude à cette importante rencontre, le ministre des Eaux et Forêts, Alain-Richard Donwahi, a animé hier à l'auditorium de la Primature, au Plateau, une conférence de presse,



Le ministre des Eaux et Forêts, Alain-Richard Donwahi (au centre), a reçu le soutien de partenaires techniques et financiers de la Côte d'Ivoire. (PH : SEBASTIEN KOUASSI)

en présence des partenaires traditionnels de l'État, du corps diplomatique, des institutions multilatérales de coopération et des membres de la Chambre des rois et chefs traditionnels.

Une rencontre au cours de laquelle les partenaires techniques et financiers, par la voix de leur porte-parole, Emmanuel Debroise, par ailleurs représentant l'Agence française de développe-

ment (Afd), ont réaffirmé leur engagement aux côtés des autorités pour une bonne préparation de la table ronde et leur entière disposition à apporter le financement nécessaire. Pour le

ministre Donwahi, il n'y a plus de temps à perdre si on veut sauver ce qu'il reste de la forêt ivoirienne et assurer aux générations futures un cadre de vie idéal. « Il faut sauver la forêt ivoirienne, en regagnant le terrain perdu par des actions efficaces et qui se font de la manière la plus inclusive possible », a-t-il lancé.

Reboiser, mobiliser nos populations et nos partenaires est notre priorité. Nous devons regarder loin (...) Cette table ronde sera donc une étape essentielle dans le démarrage de ce grand projet à la fois ambitieux et particulièrement urgent», a déclaré Alain-Richard Donwahi.

Un million d'arbres à planter le 15 novembre

La forêt est désormais un enjeu prioritaire pour l'Etat et les différentes structures publiques concernées. A ce titre, le ministre Donwahi a profité de l'occasion pour annoncer les objectifs du planting d'arbres, le 15 novembre. En effet, cette date qui est consacrée à la Journée de la paix en Côte d'Ivoire, est aussi celle de planting d'arbres depuis l'an dernier. Et cette année, à en croire le ministre des Eaux et Forêts, l'objectif est d'atteindre un million d'arbres plantés sur toute l'étendue du territoire national. Il a appelé tous les Ivoiriens et les partenaires et le secteur privé à s'y impliquer. « Nous lançons donc un appel à la mobilisation de tous : partenaires au développement, secteur privé, planteurs, industrie du cacao et du chocolat, société civile », a-t-il lancé.

FAUSTIN ÉHOUMAN

du cacao et du chocolat, société civile », a-t-il lancé.

FAUSTIN ÉHOUMAN

Hydraulique

Hydraulique

Le taux d'accès à l'eau potable nettement amélioré

Le taux d'accès à l'eau potable en Côte d'Ivoire à fin 2018 était de 80% contre 69% en 2016. Et le gouvernement est en train de mettre les bouchées doubles afin que ce taux atteigne les 100% d'ici 2030. La bonne nouvelle a été annoncée hier par le ministre de l'Hydraulique, Laurent Tchagba, qui présidait un atelier de deux jours sur la question de l'eau potable, à l'hôtel Tiama, au Plateau.

Organisé par les bureaux régionaux de l'Unesco à Abidjan et Abuja, cet atelier dit « de concertation pour une meilleure gestion de la qualité de l'eau et des eaux usées » réunit une trentaine d'experts nationaux et internationaux autour du thème : « La gestion de l'eau et les polluants nouveaux en Côte d'Ivoire ». Le ministre de l'Hydraulique a souligné l'engagement du gouvernement ivoirien face à la question de l'eau potable. « Le gouvernement ivoirien a mis en œuvre, en 2017, le programme « Eau pour tous » pour régler le problème d'approvisionnement en eau potable. L'objectif de ce programme, estimé à 1320 milliards de F Cfa, est de



Le ministre de l'Hydraulique, Laurent Tchagba, assure que le problème de l'accès à l'eau potable sera résolu d'ici 2030. (PH : DFI)

permettre à toute la population d'avoir de l'eau potable et de combler les déficits observés dans des régions et départements d'ici à 2030. À mi-parcours, le taux d'accès à l'eau potable était de 80% à fin 2018, sur le plan national, contre 69% en 2016 », a-t-il noté. Ajoutant que dans le cadre du programme social du gouvernement (PsGouv), le

Chef de l'État a mis un accent particulier sur la satisfaction des besoins primaires des populations dont l'accès à l'eau potable.

Le ministre a, par ailleurs, indiqué que la dégradation de la qualité de l'eau contribue à sa pénurie. « La mauvaise qualité de l'eau a sur la santé et l'environnement de multiples conséquences. La pollution est en

passé de devenir l'une des principales menaces pour la disponibilité et la réutilisation de l'eau. L'urbanisation rapide, le développement des activités agricoles, l'utilisation d'engrais et de pesticides, la dégradation du sol, les fortes densités de population et les mauvaises conditions d'élimination des déchets portent atteinte aux sources d'eau douce disponibles », a-t-il poursuivi. Anne Lemaître, cheffe du bureau de l'Unesco à Abidjan, a, pour sa part, relevé que les problèmes liés à la qualité de l'eau constituent un défi majeur en Afrique subsaharienne. « De nombreux rapports nous alertent sur les menaces émergentes, telles que les polluants nouveaux, les polluants biologiques, les pesticides, les micro-plastiques, les produits chimiques industriels, les métaux lourds et les produits ménagers ». C'est pourquoi, dira-t-elle, l'Unesco a initié cet atelier, le premier du genre en Côte d'Ivoire, en vue de continuer les concertations nationales sur le sujet, actualiser les mesures et capitaliser les bonnes pratiques.

CASIMIR DJEZOU

Journée promotionnelle des Pme

La Dgi présente ses mesures d'incitation fiscale

Dans sa volonté de favoriser un tissu économique robuste, le gouvernement a fait plusieurs réformes, notamment fiscales. À la faveur de la 8e édition des journées nationales promotionnelles des Pme (Jnppme 2019) organisée par la Fédération ivoirienne des petites et moyennes entreprises à l'hôtel Palm Club à Cocody, une délégation de la Direction générale des Impôts (Dgi) conduite par son directeur général adjoint, M'Bahia Maléfima, a présenté aux patrons de Pme les principales mesures d'incitation fiscale prises à leur profit. Il s'agit notamment de l'exonération de la contribution des brevets sur une période de cinq ans à compter de l'année de création ; l'exonération d'impôts et taxes pour les Pme éligibles au Code des Investissements ; l'exonération des droits d'enregistrement au

titre des actes relatifs aux marchés publics passés avec l'État ; l'exonération de l'impôt minimum forfaitaire au titre du premier exercice comptable ; l'octroi d'un crédit d'impôt d'un montant d'un million de francs Cfa lorsque la Pme embauche au moins 2 salariés de nationalité ivoirienne. Par ailleurs, le panel sur le thème « Digitalisation du système fiscal ivoirien, quels avantages pour les Pme ? » a permis à N'Goran Simplice, conseiller du directeur de l'informatique de la Dgi, d'expliquer à l'auditoire les principes de la digitalisation, les raisons du choix de la dématérialisation et les avantages de la digitalisation du système fiscal pour les Pme ivoiriennes. Les échanges avec les Pme ont permis d'éclaircir bon nombre de leurs préoccupations, selon les témoignages.

D. YA (SOURCE DGI)

Droits de l'Homme / 3^e cycle de l'Examen périodique universel

L'heure est à la mise en œuvre des recommandations

La Côte d'Ivoire se prépare activement pour le 3^e cycle de l'examen périodique universel.

A l'initiative du secrétariat d'Etat auprès de la Garde des sceaux, ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, chargé des Droits de l'Homme et de l'Ong suisse Upr info, un atelier de formation de trois jours destiné aux membres du comité interministériel de suivi de l'application des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme s'est ouvert le 30 septembre, à Abidjan. Objectifs: amener les membres du secrétariat d'Etat à s'approprier les recommandations du 3^e cycle de l'Examen période universel (Epu) et définir une stratégie de suivi de la mise en œuvre des recommandations et des enseignements du 3^e cycle de l'Epu, et ouvrir le processus de dialogue et de coopération au plan national sur la mise en place d'une matrice de suivi de la mise en œuvre des recommandations. A l'ouverture des travaux, Aimée Zébeyoux, secrétaire d'Etat chargée des droits de l'Homme s'est félicitée de ce que la Côte d'Ivoire a décidé, «outre les 213 recommandations acceptées lors du dialogue interactif du 7 mai



Les participants à l'atelier ont posé pour immortaliser cette rencontre.

2019, de prendre à nouveau à son compte neuf autres recommandations sur les 20 qu'elle avait reportées lors de la 42^e session du Conseil des droits de l'Homme tenue du 16 au 22 septembre, à Genève. Soit au total 222 recommandations sur 247 à elle faites. Ce qui donne un taux d'acceptation de 90%, faisant de la Côte d'Ivoire un Etat modèle en la matière. Aimée Zébeyoux a assuré, en outre, que la situation des droits de l'Homme s'est beaucoup améliorée depuis 2011 en Côte d'Ivoire, avec des avancées significatives et une amélioration notable du climat politique. Elle s'est dit satisfaite

d'accueillir le présent appui technique d'Upr info, qui offre aux participants une occasion unique d'améliorer leurs connaissances sur l'Examen périodique universel et de fournir les outils nécessaires de renforcement des capacités, de créer une stratégie de mise en œuvre et de suivi des recommandations formulées à l'Epu à travers une matrice innovante de mise en œuvre fournie par l'Upr info. «Assurément, au terme des trois journées de travail, d'échange et de partage, je suis convaincue que grâce à votre expertise, en tant que pôles d'excellence pour l'Epu, vous ferez mieux connaî-

tre l'Examen période universel, les thématiques abordées dans les recom-

mandations, une classification de ces recommandations ainsi qu'un partage de bonnes et meilleures pratiques », a-t-elle soutenu. Aimée Zébeyoux a auparavant exprimé la gratitude de la Côte d'Ivoire à toutes les autorités présentes « tant pour la tenue du présent atelier que pour toutes les facilités qu'elles ont apportées à la Côte d'Ivoire lors de la préparation de son rapport du 3^e cycle de l'Examen périodique universel et tout le long du dialogue interactif ». Elle a, au cours de cet atelier, rappelé que l'Epu «est un pertinent méca-

nisme chargé de veiller au respect des droits de l'Homme par les pays membres ». Avant de souligner que le gouvernement «s'associe pleinement à cette activité». Le représentant de l'Upr info, Elysée Sindayigaya, a souhaité que cet atelier soit couronné de succès. Elle a ensuite dit que l'Upr info encouragera la poursuite d'un dialogue positif et constructif entre le gouvernement et la société civile tout au long du processus de mise en œuvre.

EMMANUEL KOUASSI

Hommage au Chef de l'Etat

N'Dri Germain : Pourquoi Tiébissou dit merci à Ouattara

Nous pouvons nous réjouir des nombreux acquis obtenus grâce au Président de la République et à l'attention toute particulière qu'il porte à notre département et à la région du Bélié. Le ton de la cérémonie d'hommage au Président Alassane Ouattara, samedi dans le chef-lieu de département, était ainsi donné par le maire de la ville de Tiébissou, N'Dri Koffi Germain. Qui, par la suite, a égrené les ouvrages qui donnent fière allure à la localité.



Le maire de Tiébissou a rendu un vibrant hommage au Président Alassane Ouattara.

Entre autres, «la construction et la réhabilitation de salles de classe dans plusieurs villages de la commune; la construction en cours d'un foyer des jeunes à Gangoro nanafoû; la réhabilitation régulière de la voirie et l'ouverture de voies dans tous les quartiers de Tiébissou et dans les villages; les travaux de raccordement au réseau électrique de nouveaux quartiers et du village de Golibo; les travaux d'extension du réseau d'adduction d'eau dans plusieurs quartiers de la ville, etc.», a-t-il cité. En outre, il a mentionné que grâce aux nombreuses démarches menées auprès des pouvoirs publics, «la commune a pu bénéficier de plusieurs dons et investissements ». A ce propos, il a mis en exergue « la mise à disposition d'une enveloppe de près d'un milliard de francs

Cfa au profit des femmes, dans le cadre du projet Fafci de la Première dame ; la réhabilitation de 25 km de voie à travers la ville de Tiébissou; la construction du stade omnisports Lambert Kouassi Konan, ainsi que l'ensemble des écoles primaires de la commune en cours de réhabilitation ». Au plan purement économique, le premier magistrat de la commune de Tiébissou a fait remarquer que cette localité « est en plein essor ». Sur ce plan, il a donné plusieurs exemples, dont l'agropole qui est en train d'être mis en place, en partenariat avec «un consortium sud-africain pour un coût d'environ 270 milliards de francs Cfa, pour lequel il est prévu 3 000 emplois directs et indirects ». Il a noté également la construction d'une usine de transformation de la noix de cajou à Koffi-

Kouassikro. « Cette usine permettra de créer 500 emplois directs et 1000 emplois indirects », a-t-il dit. Pour tout dire, pour le maire de Tiébissou, « tous ces changements qualitatifs sont le signe de la pertinence de notre choix politique d'adhérer au Rhdp, parti qui prône les idéaux de paix, de tolérance, de solidarité, de développement et d'union si chers au père fondateur de la nation, le Président Félix Houphouët-Boigny ». Il faut noter que cette cérémonie a vu la présence de Cissé Bacongou, représentant le Chef de l'Etat. Le ministre Kobenan Kouassi Adjoumani représentait le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly. Plusieurs autres membres de la haute direction du Rhdp ont pris part à cette cérémonie d'hommage.

M. APPENA

Infos : Sercom Rhdp

Les députés mieux outillés

Des députés de la Commission des affaires générales et institutionnelles ; des affaires sociales et culturelles étaient en réunion le 4 octobre pour se familiariser avec le processus de la mise en œuvre des recommandations du 3^e cycle de l'Examen périodique universel (Epu). Au cours de la rencontre organisée par le Conseil national des droits de l'homme, en partenariat avec l'Ong Upr info, il s'est agi de voir dans quelle mesure les parlementaires pourraient s'engager efficacement dans le mécanisme de l'examen périodique universel, dans le cadre de leurs activités. Il s'est agi d'établir une série d'actions qu'ils pourraient entreprendre, dans le cadre de la vulgarisation de l'Epu, et soutenir par la même occasion la mise en œuvre des recommanda-

tions. «L'Assemblée nationale est prête à entreprendre toutes les actions pour réduire au mieux les recommandations faites à notre pays», a promis l'honorable Sidibé Abdoulaye, président de la Commission des affaires générales et institutionnelles. «Cette session vise donc à faire connaître aux députés l'Epu, ses caractéristiques clés, sa place dans le cadre du système de protection des droits humains de l'Onu afin de mieux cerner le rôle des parties prenantes à cet examen», a précisé, pour sa part, Namizata Sangaré, présidente du Cndh. Il faut rappeler que le Cndh, pour consolider la position de la Côte d'Ivoire en matière de droits de l'homme, eu égard à l'examen périodique universelle, avait organisé le 2 octobre un premier atelier, au sein de l'institution. «Le 19 septembre 2019,

lors de la 42^e session du Conseil des droits de l'homme (Cdh) à Genève, le gouvernement de la Côte d'Ivoire a donné sa position sur la totalité des 247 recommandations reçues. 222 recommandations ont été acceptées et 25 notées. Cela signifie que sur les 20 recommandations qui avaient été laissées en suspens, 9 supplémentaires ont été acceptées et 11 notées », avait rappelé la responsable de l'Ong Upr info. Selon le Cdh, «l'examen périodique universel est un processus unique en son genre. Il consiste à passer en revue les réalisations de l'ensemble des Etats membres de l'Onu dans le domaine des droits de l'homme. Il s'agit d'un processus mené par les Etats, sous les auspices du Conseil des droits de l'homme».

MARCEL APPENA

Civisme

Siaka Ouattara appelle au respect des symboles de la nation

Le secrétaire d'État au civisme demande aux Ivoiriens de ne pas négliger les valeurs républicaines.



Siaka Ouattara et Coulibaly Issifou saluant le drapeau. (PHOTOS:DFR)

Le secrétaire d'État en charge du Service civique, Siaka Ouattara, a appelé les populations de Yopougon au respect des symboles de la nation et à inscrire le civisme dans leur quotidien. Lors de la cérémonie d'honneur au drapeau hier, dans la cours de la mairie de ladite commune, il a tenu à rappeler aux élèves, étudiants, chefs coutumiers, guides religieux, forces de sécurité, transporteurs et assimilés, mobilisés pour la circonstance, que le respect des valeurs identitaires de la République, à savoir l'hymne national, le drapeau, la devise, les armoiries de la nation et le portrait du Chef de l'État doit faire partie du quotidien de tous. Il a dénoncé un manque de civisme remarquable en Côte d'Ivoire, surtout dans

des secteurs d'activités comme le transport. Le secrétaire d'État en charge du service civique a donc profité du moment pour inviter les syndicats des transporteurs à changer d'attitude et à adopter des comportements civiques, en se tenant loin de la violence sous toutes ses formes. En effet, ces derniers mois, cette corporation s'est illustrée de la plus mauvaise manière dans la commune de Yopougon, en posant des actes de violence graves. C'est pour cette raison qu'en s'adressant aux chauffeurs et apprentis "gbaka", Siaka Ouattara leur a demandé de mettre au centre de leur travail « le vivre-ensemble » qui se matérialise par le respect mutuel. « Chaque fois qu'on parle d'incivisme, le regard se tourne vers les transporteurs et cela est dé-

plorable », a-t-il dénoncé. C'est pour cette raison qu'il les a invités à se ressaisir s'ils veulent accompagner le Président de la République dans la dynamique de repositionnement social, politique et économique de la Côte d'Ivoire. Coulibaly Issifou, premier adjoint du maire Gilbert Koné Kafana, a traduit sa satisfaction d'accueillir la cérémonie d'honneur au drapeau dans sa commune et promis en faire un devoir interne tous les premiers lundis du mois. Cela permettra, selon lui, de créer un rapprochement entre les agents mais surtout de véhiculer les informations utiles à la bonne marche de la commune. C'est donc un acte républicain auquel il compte associer le respect scrupuleux des symboles de la nation. ■

HERVE ADOU

Fête de l'indépendance du Nigeria L'an 59 célébré à Abidjan

La communauté nigérienne en Côte d'Ivoire se souvient du 1er octobre 1960, date à laquelle leur pays a accédé à l'indépendance. Réunis ce 6 octobre à la piscine municipale d'Adjamé, nombreux étaient les Nigériens, habillés pour la plupart aux couleurs du drapeau (Vert et blanc) qui ont fait le déplacement pour célébrer la fête nationale de leur patrie. «Nous avons réuni aujourd'hui la communauté nigérienne ici pour célébrer la fête de l'indépendance de notre pays. Le sens qu'il faut donner à cette fête,

c'est la paix, la concorde et la cohésion sociale, creuset et trait d'union entre les peuples de Côte d'Ivoire et du Nigeria », a indiqué Nicolas Ukem, le vice-président de la communauté nigérienne en Côte d'Ivoire. L'occasion était aussi tout indiquée pour appeler les membres de cette communauté au respect des lois du pays hôte qu'est la Côte d'Ivoire. « Le Nigeria est notre pays, la Côte d'Ivoire est aussi notre pays. Il nous appartient de respecter ses règles et ses coutumes pour que chaque Nigérien vive en symbiose avec ses frères ivoiriens

autour de lui », a fait remarquer le vice responsable des Nigériens en Côte d'Ivoire. Au-delà des allocutions, la cérémonie a été marquée par une série de prières, ainsi que des chants et danses du Nigeria. Selon Nicolas Ukem, le Nigeria dispose d'une forte communauté qui se chiffre à environ trois millions en Côte d'Ivoire. Cette cérémonie était placée sous le parrainage du maire d'Adjamé. C'est le 3e adjoint au maire, Bakayoko Yaya, qui l'a représenté. ■

M. APPENA

Lutte contre l'insécurité en mer

Les États-Unis renforcent la capacité des marins de la sous-région

Cours pratiques, hier, à la base navale de Locodjro. Dix marins issus de la Côte d'Ivoire, du Sénégal, du Cap-Vert, du Togo, du Bénin et du Ghana participent, sur cette base maritime, à un atelier de renforcement des capacités sur l'analyse des situations, des activités maritimes à partir des écrans radars. Cette formation qui a pour but de lutter efficacement contre l'insécurité en mer, selon le capitaine Amara Koné, est dispensée par trois instructeurs américains. « Il s'agit d'une séance de renforcement des capacités de nos hommes à l'analyse, à l'interprétation des situations qu'ils observent en mer à travers nos centres opérationnels maritimes afin de donner des éléments clés au commandement en vue de prendre les décisions qu'il



Les participants au séminaire de renforcement des capacités.

faut », a-t-il confié. Avant de préciser que cet atelier qui dure cinq jours, est dispensé par trois instructeurs américains, conformément à l'engagement des États-Unis de soutenir depuis 2013 les pays du Golfe de Guinée dans leur combat contre l'insécurité maritime. Le capitaine Amara Koné a

expliqué que cette formation s'avère importante car il ne s'agit pas d'observer des échos ou de détecter des navires sur les écrans radars, mais de savoir en fonction du mouvement de la vitesse s'ils font de la pêche ou le transfert de carburant illicite. ■

KANATÉ MAMADOU

Collectivités locales

Des élus ivoiriens à la recherche de partenariats à Bruxelles



Quelques membres de la délégation ivoirienne dont le président du Conseil régional du Moronou, Pascal Affi N'Guessan (2^e à partir de la gauche).

Des responsables de régions de Côte d'Ivoire, au nombre desquels le président du conseil régional du Moronou, Pascal Affi N'Guessan, sont en Belgique à la recherche de partenaires. C'est dans le cadre des Journées internationales de promotion de l'attractivité des régions et villes ivoiriennes qui ont eu lieu en marge de la Semaine européenne des villes et des régions organisée par la Commission européenne et le Comité européen des villes et des régions. Pendant deux jours (les 7 et 8 octobre), ces élus locaux ont l'opportunité d'exposer les potentialités économiques et touristiques de leurs régions respectives à travers des projets socio-économiques.

L'exercice consiste donc, pour chacun, à développer les arguments devant permettre d'attirer les entreprises privées vers sa localité. A l'ouverture ce 7 octobre, les élus ivoiriens ont écouté avec intérêt la communication de la Commission de l'Union européenne sur la problématique du financement du développement des territoires. Afin d'accroître les chances d'obtention de partenariats des régions ivoiriennes, les organisateurs ont pris soin de programmer une visite de terrain qui a lieu ce 8 octobre. Ainsi, les représentants des collectivités locales de Côte d'Ivoire pourront, entre autres, s'enquérir des dispositifs qui boostent le développement des territoires, notamment en Wallonie (partie francophone de la Belgique).

Dans la même veine, ils vont visiter le port autonome du Centre et un certain nombre d'agences de développement. Pour Dao Arnaud, commissaire général des Jiparvi, l'objectif est de permettre aux responsables ivoiriens d'échanger directement avec les dirigeants et les acteurs politiques et économiques belges, mais aussi européens en vue de partenariats gagnant-gagnant. D'où l'importance de la visite de terrain. Faut-il le noter, l'organisateur Dmadvisory a bénéficié du soutien, entre autres, de l'Association des provinces wallonnes et de la région des hautes Francs qui promeut l'accès aux énergies renouvelables. Les membres de la délégation ivoirienne sont invités à un dîner de gala ce soir. ■

A HALA

Info : Organisateur

Promotion du secteur privé

Le gouvernement dresse une liste de 29 champions nationaux

L'édition 2019 de la Journée nationale de partenariat s'est tenue hier au Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire.

Le ministre de l'Économie et des Finances, Adama Coulibaly, a dévoilé, hier au Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire, le plan gouvernemental qui vise à permettre à des entreprises locales de jouer les premiers rôles en Côte d'Ivoire et de pouvoir entrer en compétition efficacement à l'étranger, afin de renforcer la richesse et sa redistribution. C'était lors de la cérémonie d'ouverture de la 4e édition de la Journée nationale de partenariat (Jnp 2019) où il représentait le Premier ministre, président du Conseil de concertation État/secteur privé (Coesp). Le thème de la présente édition est "Partenariat État / secteur privé pour une croissance inclusive et durable". « Notre objectif est de favoriser l'émergence de champions nationaux en vue d'optimiser l'effet multiplicateur de la création de richesse nationale. Au-delà du principe, nous avons initié le processus depuis le début du second semestre 2019 », a-t-il



Le ministre Adama Coulibaly (3^e à partir de la droite) a affirmé la volonté du gouvernement de poursuivre l'amélioration du climat des affaires. (PH : SEBASTIEN KOUASSI)

révélé. Dans son explication, Adama Coulibaly a indiqué qu'une première liste sectorielle de 29 entreprises éligibles au statut de champion national a été arrêtée,

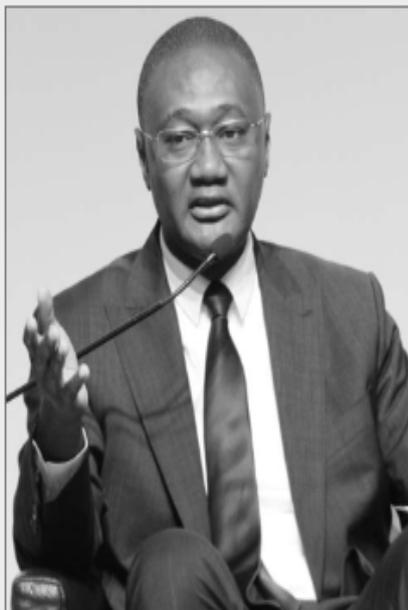
leurs attentes recueillies et rigoureusement analysées. D'autant plus que celles qui seront retenues feront l'objet de contrat de performances autour d'objectifs de développement, de création de valeur ajoutée, l'exportation de produits manufacturés, la contribution aux finances publiques, la création d'emplois et le développement de pôles régionaux compétitifs, selon le ministre. À en croire Adama Coulibaly, cela passe par un renforcement des avantages contenus dans le code des investissements – les crédits d'impôts – pour les entreprises qui embauchent et offrent des stages de formation. Mais aussi par l'accompagnement dont les opérateurs économiques bénéficieront de la part de la direction des marchés publics (Dmp) qui s'attellera à rassurer les banques quant aux critères qui ont présidé à la sélection des entreprises. Mais aussi de leurs capacités techniques et leur solvabilité. Sans oublier la préférence dont ils feront l'objet dans l'attribution de certains marchés.

Une plateforme d'échange qui acquiert de la notoriété Emmanuel Essis, ministre auprès du Premier ministre chargé de la Promotion des investissements privés, s'est

félicité de l'appropriation de cette plateforme par la Commission et les États – notamment le Sénégal, le Niger, la Guinée, la Guinée Bissau, le Togo, le Mali et le Burkina Faso – de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa). Emmanuel Essis a fait une mention spéciale pour la Banque africaine de développement (Bad) et son président, Akinwumi Adesina, à travers le Département gouvernance et le Bureau de coordination des États en transition. Quant à Gustave Diasso, représentant le président de la Commission de l'Uemoa, il a salué l'initiative du gouvernement ivoirien soutenue par la Bad, mais également l'exemple qu'elle représente et qui doit être implémenté partout dans l'espace communautaire. Surtout « que la croissance n'est pas encore suffisamment inclusive et que le chômage reste endémique », a-t-il souligné. Pour sa part, Jean-Marie Ackah, président de la Contédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire (Cgeci), a déclaré que « le secteur privé, largement reconnu aujourd'hui comme un partenaire clé au développement, est, pour sa part, bien conscient de son rôle pour atteindre les résultats d'une croissance inclusive ». Mais pour davantage d'efficacité, Jean-Marie Ackah a indiqué que pour mieux relever le défi de l'inclusivité, le secteur privé ne doit pas être oublié et que la condition nécessaire et indispensable à son plein développement est la disponibilité d'un cadre de dialogue et de partenariat public-privé toujours fécond. Par ailleurs, avant que soient décernés les prix du partenariat de l'administration publique, du secteur privé, du point focal Coesp, du cadre paritaire sectoriel et du point focal presse, trois personnalités ont été distinguées spécialement. Ce sont Pierre Magne, vice-président de la Cgeci, Marthe Fatoumata Ehui, présidente de la Fédération ivoirienne des femmes entrepreneurs (Fifen) et Housseine Diallo, directeur exécutif de la Fédération des organisations patronales de l'Afrique de l'Ouest (Fopao) ■

Moussa Sanogo : « L'inclusivité de la croissance n'est pas que monétaire ... »

Le ministre auprès du Premier ministre chargé du Budget et du Portefeuille de l'État, Moussa Sanogo, a indiqué hier que le renforcement de l'inclusivité de la croissance ne doit être mesuré que par l'accès au financement notamment. Il s'est exprimé lors de la session plénière de la 4^e Jnp au Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire. « L'inclusivité de la croissance n'est pas que monétaire, elle est aussi infrastructurelle », a-t-il déclaré. Dans son argumentaire, Moussa Sanogo a mis en exergue les nombreuses infrastructures notamment routières qui contribuent à améliorer la mobilité et la sécurité des citoyens. Le ministre a également relevé, entre autres, le passage des dépenses pro-pauvres de 1000 milliards en 2011 à plus de 2700 milliards en 2019, le taux de pauvreté qui est passé de plus de 51 % en 2011 à moins de 45,6 % en 2016 et le taux d'électrification qui atteindra 80 % en 2020, alors qu'il était de 33 % en 2011. Ce sont plus de 2122



localités qui ont été électrifiées. Moussa Sanogo n'a pas manqué de rappeler les plus de 86 centres de santé construits ou réhabilités, les nombreux avantages fiscaux accordés notamment aux Très petites entreprises (Tpe) et les Petites et moyennes entreprises (Pme) durant leurs premières années d'existence. Saluant les efforts du gouvernement ivoirien, Amadou Boubé Ibrahim, macro-économiste principal de la Bad, a invité l'ensemble des États africains à faire en sorte que

l'effet de distribution des richesses qui constitue l'une des clés de valorisation des politiques de développement soit positif, afin de ne pas annihiler l'effet de croissance. C'est cela qu'Amadou Boubé Ibrahim a appelé à la mise en place de politiques efficaces pour rendre la croissance plus inclusive. Il a aussi réitéré la volonté de la Bad d'accompagner toutes les initiatives allant dans ce sens. Pour sa part, Fama Touré, président de la Chambre de commerce et d'industrie (Cci), a proposé que de nouvelles méthodes soient explorées pour permettre à chaque citoyen de pouvoir bénéficier des retombées de la croissance. Notamment le renforcement des capacités qui permettent aux jeunes et aux femmes d'améliorer leur employabilité et de profiter des emplois créés. Plusieurs personnalités ont donné des exemples d'efforts fournis par le gouvernement, dont Marcelin Cissé, Dg de la planification et de la lutte contre la pauvreté du ministère du Plan et du Développement ■

A. BAMBA

ABOUBAKAR BAMBA

6^e Conférence de reconstitution du Fonds mondial de lutte contre le Vih...

Gon Coulibaly conduit la délégation ivoirienne

Le Premier ministre se rend mercredi à Lyon en France, où se tient les 9 et 10 octobre, une rencontre visant à mobiliser les donateurs et les pays bénéficiaires autour de la lutte contre le Vih, la tuberculose et le paludisme.

Le Premier ministre, à la tête d'une forte délégation composée de membres du gouvernement et d'institutions, prendra part aux travaux de la 6^e conférence de reconstitution des ressources du Fonds mondial de lutte contre le Vih, la tuberculose et le paludisme qui aura lieu à Lyon, en France, du 9 au 10 octobre.

Le but de cette rencontre est de mobiliser donateurs et pays bénéficiaires, afin de recueillir des fonds pour la prochaine période de financement du Fonds mondial de 2021 à 2023. Organisée tous les trois ans, cette conférence rassemble des représentants de gouvernement, de la société civile, du secteur privé et des communautés touchées par les trois pandémies. La communauté internationale se remobilise ainsi pour « accélérer le mouvement » pour une lutte plus renforcée contre les trois maladies (paludisme, la tuberculose et le Vih-Sida). D'où le slogan-appel « Accélérons le mouvement », qui soutient cette campagne de mobilisation des ressources pour le Fonds mondial de lutte contre les trois maladies. En effet, la sixième conférence de reconstitution du Fonds mondial qui



se tient du 9 au 10 octobre à Lyon, en France, a pour objectif principal de mobiliser donateurs et pays bénéficiaires, afin de recueillir des fonds pour la prochaine période de financement du Fonds mondial de 2021 à 2023. En Côte d'Ivoire, c'est plus de 450 milliards de FCfa qui ont été investis pour la réponse aux trois maladies, selon le Dr Djénéba Ouattara, présidente de l'Instance de Coordination

nationale du Fonds mondial en Côte d'Ivoire.

Le Premier ministre partagera donc les acquis de financement issus du Fonds mondial dans son pays. Selon les données récentes fournies par la coordination nationale du Fonds mondial, des progrès notables ont été enregistrés dans la lutte contre ces trois pandémies. L'on note le maintien de la couverture universelle en 2015 grâce à la deuxième campagne nationale de distribution à grande échelle de 26 000 000 de moustiquaires imprégnées, ainsi que la baisse de 65% du nombre de décès dus au paludisme. Par ailleurs, entre 20 000 et 25 000 personnes présentant toutes les formes de tuberculose sont traitées. En 2018, c'est au total 21 000 personnes qui ont été traitées de la tuberculose. Dans le domaine du Vih-sida, c'est environ 252 000 PV-Vih qui sont sous traitement avec les antirétroviraux (ARV) en Côte d'Ivoire. « Grâce aux efforts menés de manière concertée depuis 2000, la mortalité liée au Vih a chuté de moitié et les taux d'incidence ont reculé de 62%. Aujourd'hui, 34% des personnes vivant avec le Vih ont accès au traitement et 80% des femmes sé-

ropositives peuvent bénéficier d'un traitement visant à prévenir la transmission du virus à leurs enfants », a relevé dans une interview (parue vendredi dans *Fraternité Matin*), le Dr Djénéba Ouattara.

Pour aller plus loin dans cette lutte, la Côte d'Ivoire s'attend donc à une augmentation des allocations pour les trois pathologies, à l'issue de cette 6^e conférence de mobilisation de Lyon. L'engagement de la Côte d'Ivoire n'a jamais fait défaut. La preuve, lors de la 5^e conférence de mobilisation des ressources qui a eu lieu au Canada, en septembre 2016, le Président Alassane Ouattara a marqué sa participation en annonçant la contribution de la Côte d'Ivoire à hauteur de 1 million de dollars américains,

soit environ 600 000 000 FCfa. Ce qui a valu le titre de « Pays champion pour la 5^e campagne de reconstitution des ressources du Fonds mondial ». L'on rappelle que le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme est une institution financière internationale créée en janvier 2002 pour apporter un soutien aux pays dans la lutte contre ces trois maladies. Il s'agit d'un partenariat entre les gouvernements, la société civile, le secteur privé, les partenaires techniques et financiers (Ptf) et les personnes touchées par l'une des trois maladies, pour accélérer la fin des épidémies de Sida, de tuberculose et du paludisme.

GERMAINE BONI

Enseignement supérieur Les acteurs exhortés à s'engager pour une éducation de qualité

La trilogie « éducation-développement-paix » a constitué la trame de la communication de Kohors hiérarchie, président de l'université des Lagunes. À la faveur de la cérémonie de rentrée solennelle de cet établissement universitaire, le 7 octobre à la Riviera Bonoumin, il a donné sa vision sur ce sujet d'actualité, montré l'interaction entre ces valeurs. Pour lui, l'éducation des enfants ne doit pas être bâclée. Il s'agit que l'engagement pour un enseignement de qualité vaut toujours la peine. Komoin François a souligné que le développement d'un pays passe par un système éducatif de qualité et la paix. Parce qu'un homme bien éduqué est un atout pour une nation. Dans cette perspective, les universités, laboratoires de la recherche, ont un rôle majeur à jouer en mettant en lumière des valeurs novatrices en vue d'impulser le progrès de l'humanité. D'où son souhait que le monde universitaire accorde davantage un pan non négligeable à l'enseignement de qualité pour le bonheur de tous. Parlant de la paix, le magistrat hors hiérarchie a souligné que c'est un bien précieux. Dans la mesure où les conflits engendrent la déscolarisation et augmentent les risques d'abandon des études.

Le professeur Bléou Martin, au nom de la faculté de droit, a pour sa part mis l'accent sur l'attitude que doit avoir les étudiants. Selon lui, ces derniers cherchent personnellement, la lecture et en faire une exigence en vue de se distinguer. Les parents, à leur tour, se doivent de mettre à la disposition de leurs enfants une documentation appropriée, capable de parfaire leurs acquis. Car c'est de cette jeunesse que sortiront des cadres de demain. C'est pourquoi, il a lancé un appel à la responsabilité de chacun dans l'œuvre d'édification de la Côte d'Ivoire.

Autre point fort de la cérémonie, la prestation de la troupe théâtrale de l'université des Lagunes qui, à travers une prestation, a mis en relief la culture de l'amour du prochain, la tolérance, le pardon, tout en brisant les barrières raciales, la stigmatisation religieuse. Les trois meilleurs étudiants en licence 1, 2 et 3, des facultés de sciences juridique, politique et administrative, économiques et de gestion ont été récompensés dans le cadre de la saine émulation des enseignants. L'ex-Premier ministre Charles Konan Banny, l'ex-ministre Joseph Dja Blé, des enseignants, étudiants et de nombreux parents d'étudiants étaient présents à cette cérémonie de rentrée solennelle.

C. DALLET

Organisation internationale du travail

La Côte d'Ivoire abrite la 14^e Réunion régionale africaine

Abidjan, la capitale économique ivoirienne, va accueillir, du 3 au 6 décembre 2019, la 14^e Réunion régionale africaine de l'Organisation internationale du travail (Oit). Le protocole d'accord, afférent à l'organisation en Côte d'Ivoire de l'événement a été signé, jeudi, pour l'Organisation internationale du travail (Oit) par la directrice régionale pour l'Afrique, Cynthia Samuel-Olonjuwon, et pour la Côte d'Ivoire par le ministre de l'Emploi et de la protection sociale (Meps), Pascal Kouakou Abinan.

Pascal Abinan a assuré à son hôte de marque que la Côte d'Ivoire tiendra ses engagements pour une organisation efficiente et réussie des assises régionales de l'Oit. « Cette activité majeure de la région africaine que notre pays aura l'honneur d'accueillir, rassemblera plus de 500 participants, provenant des 54 pays du continent et de diverses organisations et institu-



Le ministre Abinan a rassuré la directrice régionale du Bit sur l'engagement de la Côte d'Ivoire à réussir l'organisation.

tions régionales et mondiales », a révélé le ministre. La 14^e Réunion régionale africaine de l'Oit est l'activité de clôture des célébrations du centenaire de l'organisation onusienne. Elle sera marquée par des travaux et des débats d'intérêt sur l'agenda du travail décent et sur l'avenir du tra-

vail, en prenant appui sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et sur l'agenda 2063 de l'Union africaine. « Cette session sera l'occasion de définir de nouvelles approches susceptibles de relever efficacement et durablement les défis auxquels les pays africains

sont confrontés en matière de travail et d'appréhender les mutations multiformes qui nécessitent de profondes réformes », a fait savoir Pascal Kouakou Abinan.

Cynthia Samuel-Olonjuwon a exprimé sa gratitude au gouvernement pour avoir accepté de recevoir sur le territoire ivoirien, la grande rencontre régionale de l'Oit. L'événement, a-t-il souligné, « réunira les mandants tripartites de l'Organisation internationale du travail, que sont les représentants des gouvernements, les organisations d'employeurs et de travailleurs, ainsi que les acteurs du monde du travail en Afrique ». Il s'agira d'examiner, sur la base du rapport du directeur général du Bureau international du travail (Bit) et de la Déclaration d'Addis-Abeba de 2015, les progrès réalisés par les pays africains ces quatre dernières années en matière de politiques de promotion du travail décent.

GERMAIN GABO

Sénat / Loi favorisant la représentation de la femme dans les assemblées élues Ramata Ly-Bakayoko obtient le quitus des sénateurs

Par cette loi, le Président Alassane Ouattara entend impliquer davantage les femmes dans la société ivoirienne, particulièrement au plan politique.

Les sénateurs membres de la Commission des affaires sociales et culturelles (Casc), présidée par Michel Coffie Benoit, ont examiné le 7 octobre le projet de loi « favorisant la représentation de la femme dans les assemblées élues ».

Ce projet de loi présenté par la ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, Ramata Ly-Bakayoko, se justifie par le fait que les femmes demeurent encore sous représentées dans les instances décisionnelles. Notamment celles des assemblées élues ou semi-électives, minorant ainsi leur importance et leur contribution réelle à la vie publique. « Pourtant, selon le recensement général de la popula-

tion et de l'habitat de 2014, elles représentent 48,3% de la population ivoirienne ; en témoignent les chiffres de leur faible représentation non seulement au parlement avec 11,5% en décembre 2016, mais également au sein des conseils municipaux avec 11,33% et des conseils régionaux avec 14,97% depuis 2013 », a relevé le professeur Ramata Ly-Bakayoko.

Selon l'émissaire du gouvernement, le présent projet de loi institue donc des mesures favorisant la représentation de la femme dans les assemblées totalement ou partiellement élues en augmentant leurs chances d'accès à la représentation dans les assemblées.

« Pour les scrutins uninomi-

naux ou de listes, un minimum de 30% de femmes sur le nombre total de candidats présentés au cours de la consultation électorale est exigé », a souligné le ministre.

Le taux qui est de 30% de représentation consacré va croître progressivement, pour atteindre 50%. « Il faut aller par étape », a-t-elle indiqué.

Aux sénateurs membres de la Casc, elle a tenu à faire remarquer que « c'est consciente de ce que la promotion des droits politiques de la femme est une exigence démocratique et un impératif de bonne gouvernance, essentiels pour un développement socioéconomique durable, que la Côte d'Ivoire a renforcé son



La ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant était devant les membres de la chambre haute du parlement. (PHOTOS : DCF)

dispositif normatif dans ce sens, à travers l'adoption de la loi constitutionnelle n°2016-886 du 8 novembre 2016, consacrant la troisième République ».

Désormais, conformément à l'article 4 dudit projet de loi, tout parti politique ou groupement politique dont la liste

atteint au moins 50% de femmes candidates lors d'un des scrutins prévus (Assemblée nationale, Sénat, conseil régional, district, mairie) bénéficiera d'un financement public supplémentaire. Après des débats enrichissants, les 14 sénateurs présents sur les 15 membres

qui composent cette commission ont voté cette loi à l'unanimité.

« Merci au président Jeannot Ahoussou-Kouadio et aux sénateurs pour leurs contributions pertinentes aux débats », a conclu la ministre Ramata Ly-Bakayoko.

N'DRI CÉLESTIN

Transfusion sanguine Le Réseau africain des professionnels du secteur en conclave à Abidjan



Konaté Séidou s'est félicité de la présence du directeur de Diagast, Dominique Plin (à gauche).

Le Réseau africain francophone de transfusion sanguine (Rafts) et le Centre national de transfusion sanguine (Cnts) organisent du 8 au 10 octobre, en partenariat avec le laboratoire français Diagast, le 6^e symposium international du réseau sur la transfusion sanguine. L'événement, qui va se dérouler à l'Hôtel Pulman au Plateau, a pour thème, « Place de la recherche des agglutinines irrégulières (Rai) et de l'hémovigilance dans la sécurité transfusionnelle en Afrique ».

Le directeur du Cnts, Konaté Séidou, également président du Rafts, a indiqué hier à la conférence de presse de lancement du conclave, à Treich-

ville, qu'il réunira plus de 150 participants de 27 pays africains et européens. Les objectifs du symposium sont, entre autres, d'établir la prévalence de l'allo immunisation anti érythrocytaire dans les pays membres du Rafts, répertorier les analyses immunohématologiques du donneur et du receveur de produits sanguins et sensibiliser les participants et les États aux bonnes pratiques de qualification biologique du don de sang. Il s'agira, en outre, de proposer une stratégie commune pour les analyses immunohématologiques dans les centres de transfusion sanguine des pays du Rafts et d'évaluer les systèmes locaux d'hémovigilance.

Le directeur des opérations de

Diagast, Dominique Plin, a expliqué que l'immunohématologie est essentiellement utilisée pour la transfusion sanguine et le don de sang. Au niveau de la transfusion, elle permet de garantir la sécurité en assurant la compatibilité des produits sanguins labiles transfusés avec les anticorps du patient, et en limitant les risques d'allo-immunisation contre les antigènes des groupes sanguins apportés par les produits transfusés.

Le symposium va s'articuler autour de conférences et de plénières. Des praticiens des hôpitaux, des pédiatres, des chirurgiens, des réanimateurs, des gynécologues, etc. vont y prendre part.

GERMAIN GABO

Concours directs d'entrée à l'Infas 37 915 candidats affrontent les épreuves écrites

Depuis hier, les différents concours directs d'entrée à l'Institut national de formation des agents de la santé (Infas) ont démarré avec les filières de techniciens supérieurs de santé, option masso-kinésithérapie et hygiène et assainissement. Ce sont respectivement 325 et 426 candidats qui ont débuté les épreuves écrites. Mais au total, 37 915 candidats devront passer par là pour espérer entrer dans cet institut, à la rentrée 2019-2020. Et ces épreuves se dérouleront jusqu'au 13 octobre prochain.

Le premier jour, le ministre de la Santé et de l'hygiène publique a dépêché son directeur de cabinet pour s'assurer que tout se passe dans de bonnes conditions. Le Pr. Joseph Acka était en compagnie de la directrice de l'Infas, Pr. Méliane N'Dhatz-Ebagnitchié Sanogo pour faire le tour des différents amphithéâtres et salles de classe pour voir l'efficacité de ce concours à grand tirage. « Je suis venu donner le coup d'envoi et dire que chacun a sa chance. Et

nous sommes heureux de rencontrer une jeunesse assidue », a dit Pr. Joseph Acka. Et à l'émissaire du Dr. Eugène Aka Aouélé d'ajouter : « Le rêve du ministre est que le choix que vous avez fait soit un choix de raison (par conviction) et non un choix par défaut ».

Du 4 au 6 octobre, ce sera le tour des candidats pour les postes de techniciens supérieurs de santé, option imagerie médicale, préparateurs et gestionnaires en pharmacie, biologie médicale et biomédicale. Après eux, viendra le gros lot, celui des infirmiers et infirmières (24 099) et des sages-femmes et maïeuticiens (17 039). Leurs épreuves se dérouleront les 12 et 13 octobre aussi bien à Abidjan qu'à Bouaké.

Cette année, deux grandes innovations sont à relever. Il s'agit premièrement de la possibilité offertes aux hommes d'aller faire le même travail que les sages-femmes. « Là où les femmes viendront accoucher dans nos maternités, il y aura désormais des hommes au même titre que

les sages-femmes. C'est un changement de paradigme et cela fera aussi partie de la promotion du genre », a laissé entendre le directeur de cabinet. La deuxième chose, c'est qu'une nouvelle filière a été introduite à l'Infas : les techniciens supérieurs de santé, option biomédical. « Il s'agit de ceux qui vont réparer les appareils et équipements biomédicaux dans les centres médicaux et hospitaliers », a précisé le Pr. Méliane N'Dhatz. Aussi, convient-il de préciser que 48 653 candidatures ont été enregistrées pour les huit filières de formation qu'offre l'Infas. Parce qu'il y a des candidats (parmi les 37 915) qui présentent plusieurs concours à la fois en vue de multiplier leurs chances d'être admis au sein de cette prestigieuse école dédiée à la formation des spécialités de la santé en Côte d'Ivoire. Mais au finish, « ce sont 3 500 places disponibles, toutes filières confondues, pour la prochaine rentrée scolaire », a précisé la directrice de l'Infas.

GUY-ASSANE YAPY

Pluies diluviennes

Une équipe de l'Inhp dépêchée à Ayamé

Le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique a pris des mesures urgentes pour soulager les populations.

Le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, Aka Aouélé, a dépêché une équipe médicale le 5 octobre dans la commune d'Ayamé. Afin de parer à toute éventualité, notamment à la survenue d'une épidémie ou autre problème de santé publique suite aux pluies diluviennes survenues dans la nuit de vendredi à samedi et qui ont occasionné des inondations dans la zone. Composée de techniciens de l'Institut national d'hygiène publique (Inhp), d'agents de santé du District sanitaire et de la Direction régionale d'Aboisso, l'équipe médicale a constaté sur place de graves dommages liés aux inondations. Dans les quartiers Éboko et Commerce, les ménages autour de la rivière Anassué ont été inondés avec une montée d'eau comprise entre 60 cm et 1 mètre. Ce qui a eu pour conséquences la souillure des puits, les latrines et fosses septiques ont été



Les risques d'épidémie et autres problèmes de santé sont maîtrisés grâce à la promptitude de l'Inhp.

également inondées et leur contenu déversé dans les rues. Conséquences, l'Institut national d'hygiène publique prévoit des risques de maladies liées à l'eau et qui nécessitent des mesures de prévention. D'où des mesures urgentes prises. Il s'agit de la lutte anti vectorielle, l'assainissement des endroits touchés, la désinfection des ménages et de l'Hôpital général dont le cabinet dentaire, les services d'ophtalmologie, de pédiatrie, de pharmacie, le centre nutritionnel et la salle de conférences de l'administration. Il y a un risque d'endommagement des appareils biomédicaux, des médicaments, et des documents administratifs. D'autres

actions dont l'évaluation des besoins des sinistrés et une campagne de sensibilisation ont été entreprises sur place et se poursuivent. Après Ayamé, l'équipe s'est rendue dans le village de Sanhouman, situé à 10 km d'Aboisso sur l'axe Aboisso-Noé qui a aussi été sinistré. Evoquant les causes de l'inondation à Ayamé, l'équipe médicale indique qu'elle est due à la crue de la rivière « Anassué », un affluent du fleuve « Bia » qui traverse les quartiers Commerce, Ekobo et l'Hôpital général. Les eaux de pluie ont emporté un adulte de sexe masculin dont le corps a été retrouvé plus tard.

MARC YEVOU
(SERCOM)

Formation continue / Mobile-learning Vers l'élaboration d'un document cadre de la politique nationale

Un atelier de restitution de l'évaluation du projet Mobile-learning Côte d'Ivoire s'est tenu, hier, au Cnms à Cocody

« Ce présent atelier de restitution de l'évaluation externe du projet M-learning Côte d'Ivoire est une occasion pour avoir un regard critique sur la mise en œuvre de ce dispositif... En effet, notre pays veut, à travers ce processus, élaborer le document cadre de la politique nationale de formation continue des enseignants armée à un dispositif hybride de formation ». Cette précision a été faite, hier, par le directeur général de la pédagogie et de la formation continue, Siliu Nanzouan.

La Côte d'Ivoire, a-t-il révélé, enregistre plus de 80.000 enseignants du primaire et 40.000 enseignants du secondaire au plan national. Vu le nombre élevé d'enseignants, Siliu Nanzouan a estimé que l'Etat n'aura jamais « assez de moyens pour leur assurer une formation continue ». D'où l'importance de cet atelier.

C'était à la faveur de l'atelier de restitution du projet E-learning de formation continue à distance d'enseignants via des tablettes connectées. La rencontre a été présidée par le directeur de cabinet adjoint du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle, Raoul Koné. « Cette évaluation va permettre d'accumuler les expériences pour orienter plus efficacement notre dispositif

de formation hybride. 10.000 enseignants du primaire, 15.000 directeurs d'écoles primaires et 1000 chefs d'établissements secondaires sont concernés par cette formation », a apprécié le représentant de la ministre Kandia Camara.

« Mobile-learning est une formation dépourvue d'espace et de temps qui a permis aux enseignants d'améliorer leurs pratiques enseignantes. Sur le terrain, il était question de donner des modules de formation aux enseignants sur des tablettes. Ils répondaient aussi par évaluation qu'ils transmettaient par internet au tuteur. Ensuite, il y avait une séance de retouches pour apporter des corrections aux insuffisances », a témoigné Assalé Méa, inspecteur pédagogique à l'antenne pédagogique.

« Les textes ont montré des performances très acceptables au terme de la formation. Ce sont au primaire, 95,56 % et 72,26 % au collège qui ont obtenu une moyenne au-dessus de 12 », s'est félicité Doukouré Naminata Nurdine, coordonnatrice du projet mobile Learning.

Démarrée en 2015, la phase pilote du projet Mobile-learning Côte d'Ivoire se fait en partenariat avec l'Agence française de développement (Afd) et l'Agence universitaire de la francophonie (Auf). Pour cette phase, cinq régions, à savoir Agboville, Bouna, Boundiali, Divo et Séguéla, ont été retenues.

I. SOMIAN

Prix national d'excellence Cie du meilleur élève 2019 / Amadou Bakayoko (Dg) aux lauréats : « Tout travail bien fait doit être récompensé »



Les lauréats du Prix d'excellence de la Cie sont invités à maintenir le cap du travail bien fait pour servir d'exemple. (PHOTOS : DR)

Tout travail bien fait doit être récompensé. Aujourd'hui, tout est entre vos mains. Si vous gardez la même abnégation, tout est possible. Continuez à travailler, ainsi vous pourriez atteindre vos rêves». Propos du directeur général de la Compagnie ivoirienne de l'électricité, Amadou Bakayoko, aux 14 lauréats de la 5^e édition du « Prix national d'excellence Cie du meilleur élève », samedi au Centre des métiers de l'électricité à Bingerville. Avec à leur tête Aka Grace Evodie Danielle, la lauréate des lauréats. Elle a été admise au Cepe à l'âge de 11 ans, avec un nombre total de

points de 168.88/170. Les 13 autres élèves retenus ne sont pas aussi moins brillants. Un candidat au Bepc, Assah Kokorah Jonathan Christ-Alain de l'Institut scolaire Lavoisier, a, quant à lui, récolté 196, 52/220 points. Parmi les lauréats, une candidate libre, Yessonguiyewel Setou de la classe de Terminale G2 s'est fait remarquer avec un total de 362/480 points...

En guise de récompense, un chèque d'une valeur de 500 000 FCfa, une médaille Cie, un ordinateur et une plaque à l'effigie de la compagnie ont été remis à chacun des récipiendaires, sous le regard encourageant de leurs pa-

rents et amis. « Merci à la Compagnie ivoirienne de l'électricité pour la promotion de l'excellence. Notre présence ici n'est pas le fait d'un hasard. Car nous sommes, chacun, des majors de notre promotion... Cette distinction prouve que nous n'avons pas travaillé en vain. Cela nous motive également à redoubler d'efforts. Nous sommes aussi reconnaissants à nos parents, sans eux, cela ne pourrait être possible », a témoigné Nioupin Douce Marie Joanne Amadjou, porte-parole des récipiendaires. « Au bout de l'effort se trouve la reconnaissance du mérite. Il y a d'autres défis importants qui

vous attendent. Dans sa marche vers l'émergence, vous êtes des valeurs sûres de la Côte d'Ivoire. C'est la raison pour laquelle, l'engagement de la ministre Kandia Camara épouse la vision du Chef de l'Etat ivoirien dans sa politique sociale », a rapporté Brigitte Agnissan, directrice du Centre ivoirien pour le développement de la formation professionnelle (Cidfor), représentant la ministre en charge de l'Éducation nationale. La 5^{ème} édition du « Prix national d'excellence du meilleur élève » vient porter l'effectif des enfants distingués par la Compagnie ivoirienne d'électricité à 49, en 2019.

Recherche scientifique / Dr Sangaré Yaya (secrétaire exécutif PASRES) :

« Nos chercheurs trouvent beaucoup de choses »

Le Programme d'Appui Stratégique à la Recherche Scientifique en Côte d'Ivoire réunit demain à Man les chercheurs ivoiriens pour un atelier sur la rédaction de projets et la recherche de financements. Zoom sur la recherche ivoirienne avec le secrétaire exécutif du Pasres.

Il y a deux assertions bien répandues : les chercheurs ivoiriens ne trouvent jamais rien et, en Côte d'Ivoire, jamais on ne finance la recherche. Quel est le degré d'exagération dans ces deux affirmations ?

Ces deux affirmations sont effectivement exagérées et inexactes ! Relativement à la première affirmation, je voudrais souligner le fait que les chercheurs ivoiriens figurent parmi les meilleurs du continent africain. Les résultats de recherche auxquels aboutissent nos chercheurs sont de très grande qualité. Ils peuvent impacter positivement le développement socio-économique et culturel du pays, s'ils sont valorisés de manière appropriée ! Si vous allez dans nos centres de recherche, vous verrez que nos chercheurs « trouvent » beaucoup de choses.

Concernant la deuxième affirmation, la Côte d'Ivoire dispose aujourd'hui de trois organismes de financement de la recherche. Je veux parler du Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricole (FIRCA), du Programme d'Appui Stratégique à la Recherche Scientifique (PASRES) et du Fonds pour la Science, la Technologie et l'Innovation (FONSTI) qui vient d'être mis en place et dont le processus d'opérationnalisation est en cours. L'existence de ces trois organismes mis en place par le gouvernement, avec l'appui de partenaires au développement, illustre bien la volonté des pouvoirs publics de financer la recherche dans notre pays.

La Côte d'Ivoire, à l'instar des autres pays africains, s'est engagée à consacrer, depuis le Plan d'Action de Lagos en 1980, au moins 1% de son PIB au financement de la Recherche et de l'Innovation. Nous sommes encore loin de cet objectif de financement, mais les efforts du gouvernement depuis une dizaine d'années méritent d'être salués. Nous encourageons le gouvernement à continuer de soutenir la Recherche car le manque de financement régulier, pérenne et adapté handicape fortement le progrès de la science dans notre pays.

Nous disposons de chercheurs talentueux qui ont besoin de financements



PHOTO : DRI

pour réaliser des travaux de recherche dont les résultats pourraient avoir un impact bénéfique sur la lutte contre la pauvreté et le développement durable de la Côte d'Ivoire.

Vous organisez un séminaire sur la « Rédaction de projet de recherche et recherche de financement ». Qu'est-ce qui est le plus important, la qualité rédactionnelle du projet ou l'expertise à capter un financement ?

Je dirais les deux ! La qualité rédactionnelle du projet, en plus de faciliter son éva-

luation par les examinateurs attirés, permettra au chercheur qui le porte d'aboutir à des résultats pertinents, si le projet est correctement exécuté.

Mais, il est également important pour un projet d'être en mesure de capter des financements car, le mode de financement le plus usité, notamment dans les pays développés, est le financement compétitif.

Les projets de recherche sont en compétition et seuls les meilleurs sont financés. Dans tous les grands pays, vous avez des organismes

de financement qui financent la Recherche de manière compétitive à travers des appels à projets, auxquels nos chercheurs ivoiriens peuvent soumissionner. Nous avons, par exemple, la National Science Foundation (NSF) aux USA, le Fonds National Suisse (FNS) en Suisse, la Japan Society of Promotion of Science (JSPS) au Japon, l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) en France, qui financent les projets de recherche au terme d'appels à projets compétitifs.

Au niveau national, les organismes comme le FIRCA et le PASRES sont des fonds compétitifs pour l'essentiel.

Il est de ce fait important que nos chercheurs, en plus de leurs compétences académiques, acquièrent des connaissances de base dans la manière de rédiger des projets de recherche bancables.

Le PASRES, s'il est bien connu dans le monde académique, est relativement méconnu pour ceux qui devraient être les bénéficiaires des résultats de la recherche, notamment le Secteur privé ?

Le PASRES est un programme de soutien à la recherche scientifique mis en place dans le cadre de la coopération ivoiro-suisse, le 15 juin 2007.

La mission du PASRES est de contribuer au développement du capital humain de la Côte d'Ivoire à travers le financement de projets de recherche, la formation de jeunes chercheurs et l'appui aux stations et laboratoires de recherche.

De sa mise en place à ce jour, le PASRES a financé 215 projets de recherche de haute qualité, et soutenu plus de 1200 chercheurs et enseignants-chercheurs en Côte d'Ivoire.

Nous intervenons principalement dans les domaines suivants : l'agriculture et la sécurité alimentaire, la santé, l'énergie, l'environnement et les sciences humaines et sociales.

Le PASRES accorde une grande importance au Partenariat Public-Privé car l'un des problèmes majeurs de la Recherche scientifique en Afrique en général et en Côte d'Ivoire en particulier, c'est qu'elle est déconnectée du secteur productif, qui est essentiellement privé dans nos pays. La Recherche, en grande partie, se déroule dans un environnement purement académique sans aucun lien avec le Secteur privé.

Hormis le domaine agricole, les résultats de recherche sont peu valorisés économiquement. Le principal mode de valorisation qui a cours dans notre pays, c'est la valorisation scientifique des résultats de recherche à travers les publications et communications scientifiques.

Que faire alors ?

Le PASRES souhaite aller au-delà de la valorisation scientifique des résultats de recherche.

Nous souhaitons dorénavant encourager la valorisation économique des résultats de recherche. C'est à cette seule condition que la Recherche peut impacter positivement le développement socio-économique et culturel de la Côte d'Ivoire.

Pour l'heure, ce n'est pas le cas.

Nous allons travailler à ce qu'il y ait davantage de liens entre le Secteur privé et la Recherche dans notre pays.

La Côte d'Ivoire affiche les meilleurs chiffres de croissance et aussi son ambition d'atteindre l'émergence. Quelle est la place de la recherche dans cette course au développement ?

C'est une question importante. De notre point de vue, la Recherche et l'Innovation sont les seuls instruments qui peuvent nous permettre de parvenir à l'émergence souhaitée par nos dirigeants.

Singapour n'a ni café, ni cacao, ni anacarde ! L'économie de Singapour et des nouveaux pays émergents est essentiellement impulsée par la production de Savoirs et non l'exportation de matières premières ! La Côte d'Ivoire a réalisé ces dernières années des performances économiques admirables. Le pays affiche des taux de croissance parmi les plus importants du monde. Nous saluons le leadership du Président Ouattara.

La croissance économique est une condition nécessaire pour atteindre l'émergence mais elle n'est pas suffisante.

Investir dans la Recherche et l'Innovation est la meilleure voie pour la Côte d'Ivoire de réaliser un bond qualitatif dans son processus de développement.

La Recherche est un levier extrêmement important pour relever les défis du présent, anticiper ceux de demain et permettre à notre pays de développer une compétitivité nécessaire à son progrès économique, social et culturel.

INTERVIEW RÉALISÉE PAR BLEDSON MATHIEU

Singapour n'a ni café, ni cacao, ni anacarde !

L'économie de Singapour et des nouveaux pays émergents est essentiellement impulsée par la production de Savoirs et non l'exportation de matières premières !

DIALOGUE ETAT-SECTEUR PRIVÉ

Le patronat réclame un cadre législatif et réglementaire stabilisé

Adama Coulibaly (ministre): «Le gouvernement a mis en place un cadre propice au développement des entreprises et des intérêts privés»

La 4e édition de la Journée nationale du partenariat (Jnp 2019) s'est tenue, hier lundi 7 octobre 2019 à Sofitel Abidjan hôtel Ivoire. Occasion pour les acteurs gouvernementaux et ceux du secteur privé de faire le bilan de leur "partenariat" et dégager les perspectives pour un dialogue plus efficace et davantage inclusif.

C'est Jean Marie Ackah, président de la Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire (Cgeci) qui a donné le ton, relevant que la Côte d'Ivoire a certes pu réaliser des acquis économiques importants au cours de cette dernière décennie. Et ce, grâce à des réformes, année consécutive, un taux de croissance au-dessus de 7%. Mais, ces "avancées indéniables", a constaté Jean Marie Ackah, restent confrontées aux limites de l'inclusion. «Ces limites nous interpellent tous car elles altèrent nos performances et nos projections de développement», a relevé le président du patro-



Les acteurs publics et privés qui oeuvrent au dialogue constructif Etat-secteur privé ont été récompensés. (Ph. DR)

nat. Pour relever le défi de "l'inclusivité", le secteur privé attend du gouvernement qu'il lui renvoie un partenariat public-privé "fécond". Ledit cadre devrait travailler à offrir un environnement législatif et réglementaire stabilisé et les services d'une administration de plus en plus "efficace et solidaire". En outre, le président de la Cgeci a appelé à des efforts considérables qui devraient permettre de traduire la crois-

sance sous forme d'un meilleur accès des populations aux services publics (eau, électricité, transports), ainsi qu'aux forêts doivent prendre en compte la possibilité pour notre jeunesse de trouver des emplois décents», a-t-il recommandé.

Tous ces défis, a commenté Jean Marie Ackah, condamnent les parties - Etat-secteur privé, à travailler non seulement ensemble, mais également, à s'investir pour le

développement de nouvelles approches afin de mieux lutter contre les inégalités sociales. «Le secteur privé, reconnu aujourd'hui comme un partenaire clé au développement, est pour sa part, bien conscient de son rôle pour atteindre les résultats d'une croissance inclusive», a souligné le porte-voix du secteur privé.

Au nom du Premier ministre Amadou Gon Coulibaly, président de la Jnp 2019, le ministre de l'Economie et des Finances, Adama Coulibaly, a fait le point des actions entreprises par le gouvernement pour améliorer l'environnement des affaires au profit du secteur privé. «Le gouvernement met en place, au cours de ces dernières années, un cadre propice au développement des entreprises et des intérêts privés».

Adama Coulibaly a énuméré entre autres, les initiatives visant à faciliter l'accès au financement pour les Pme, celles portant sur la simplification des formalités de paie-

ment des impôts ainsi que l'accès des Pme aux marchés publics, etc. «De façon plus générale, les réformes qui se poursuivent et s'accroissent ont porté sur l'ensemble des facteurs qui orientent les décisions des investisseurs et affectent toutes les catégories d'entreprises, notamment l'épineuse question de l'accès au financement des Pme, la fiscalité, l'accès des Pme aux marchés publics, l'accès aux infrastructures économiques», s'est exprimé le représentant du Premier ministre.

Faut-il le noter, outre la cérémonie d'ouverture qui a permis d'aborder le volet officiel du partenariat Etat-secteur privé, plusieurs ateliers thématiques, ont réuni des publics cibles, qui portaient sur «Acquis et perspectives du programme d'appui à la compétitivité du secteur industriel», «Appui aux Pme : Etat des lieux et perspectives», «Programme social du gouvernement (filets sociaux, autonomisation des jeunes et des femmes, employabilité,

fermé ses portes par la remise de prix du partenariat 2019 qui a récompensé l'administration publique, championne du dialogue Etat-secteur privé, le secteur privé, le point focal du Comité de concertation Etat-secteur privé, le cadre paritaire sectoriel et le point focal presse.

Lysée LATH

TRANSPORT MARITIME

Philippe Legré visite les structures sous tutelle

Son message aux agents

Philippe Legré, secrétaire d'Etat en charge des Affaires maritimes, a visité des structures sous tutelle, à savoir la Direction générale des affaires maritimes et portuaires (Dgamp), la zone portuaire de Treichville et le centre de recherche et de sauvetage maritime d'Anoumabo, dans la commune de Marcory, lundi 7 octobre 2019. Au cours de cette visite, il a exhorté l'ensemble des agents à travailler ensemble. «Je suis venu travailler, je ne suis pas là pour faire une chasse aux sorcières. Nous avons un an pour prouver au président de la République qu'il n'a pas eu tort de mettre en place ce dé-

partement. Mettons-nous donc au travail», a-t-il invité. Il a également appelé l'ensemble des acteurs à s'unir pour atteindre les objectifs à eux fixés. De plus, il a proposé de mettre en place une entreprise de transport maritime. «Il faut mettre en place une flotte marchande en Côte d'Ivoire. Pour cela, nous devons élaborer plusieurs stratégies», a-t-il affirmé.

Le colonel-major Tano Koffi Bertin, directeur général de la Dgamp, a fait un plaidoyer auprès du secrétaire d'Etat afin de résoudre certains problèmes que rencontre la direction générale. Il a énuméré quelques difficultés dont la si-

tuation des locaux actuels de la Dgamp. «La société de gestion du patrimoine immobilier de l'Etat refuse de s'acquitter des frais de location du bâtiment abritant les services de la Dgamp», a-t-il déploré. Autres sujets évoqués, l'organisation de la journée mondiale de la mer et l'adoption des textes exigés par les audits de l'Organisation maritime internationale (Omi). Le secrétaire d'Etat en charge des Affaires maritimes a rassuré les agents que leurs besoins seront pris en compte.

Selon le colonel-major Tano Koffi Bertin, la mission de la Dgamp est de conduire les affaires maritimes, promouvoir



Les agents des structures sous tutelle ont exposé leurs préoccupations au secrétaire d'Etat Philippe Legré. (Ph. DR)

la coopération bilatérale, participer à la surveillance des activités maritimes, etc. Quant au commandant Gnepa Hyacinthe, chef du centre de recherche et de sauvetage

maritime, il a fait comprendre que ce centre est le principal de la zone Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa).

Chadon ABE (stg)

MISE EN ŒUVRE DE LA CMU

Près de 3 millions d'enrôlés et de cotisants enregistrés au démarrage

2. 979.469. C'est le nombre de personnes bénéficiaires, cotisants et enrôlés confondus, enregistrés à la Couverture maladie universelle (Cmu) dont les prestations ont effectivement démarré le mardi 1^{er} octobre 2019, dans les établissements sanitaires publics. Le directeur général de la Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam), structure de pilotage du projet, Bamba Karim a officiellement donné l'information, vendredi 04 octobre 2019, au cours d'une conférence de presse au siège de la Cnam à Abidjan-Plateau. A cette occasion, il s'est réjoui du démarrage de ce programme majeur de la politique sociale du gouvernement qui paraissait utopique aux yeux d'une frange de la population. «*Grace à l'appui de tous, et au terme de cinq années de durs labeurs, notre noble et grand projet visant à doter la Côte d'Ivoire d'un système de couverture contre le risque maladie devient une réalité pour nos populations. Cinq années donc après son lancement par l'enrôlement du président de la République, Som Alassane Ouattara, la Couverture maladie universelle est rentrée dans sa phase de concrétisation*», s'est félicité Bamba Karim. Il a précisé que le démarrage de la généralisation des prestations est consécutif à la maîtrise de l'ensemble du



Selon le Dg de la Cnam, Bamba Karim (au micro), les coûts des médicaments prescrits dans le cadre de la Cmu sont les mêmes aussi bien dans les pharmacies des établissements sanitaires que dans les officines privées (Ph. F.S.)

processus ayant permis au final, l'enrôlement biométrique et sécurisé des populations, la définition du prélèvement des cotisations du secteur formel public et privé, la définition d'un panier de soins en réponse aux pathologies les plus courantes et les plus mortelles, le contrôle et la prise en charge des prestations, avec le concours des Organismes gestionnaires délégués (Ogd) en charge de la gestion des prestations. A cela s'ajoutent l'opérationnalisation du système d'information et de gestion de la Cmu, la production locale des cartes d'assuré Cmu semi-intelligentes et sécurisées, la construction et la réha-

bilitation de plusieurs centres de santé publics et le recrutement de 1800 agents exclusivement dédiés à l'accueil des assurés au sein des structures sanitaires du réseau.

ACTES ET MÉDICAMENTS

Au cours de cette rencontre avec la presse, Bamba Karim a insisté sur 3 points : la mise à niveau des établissements sanitaires publics, les médicaments de la Cmu et les tarifs des actes et médicaments de la Cmu. Pour ce qui est du premier point, le Dg de la Cnam a souligné que le succès de la Cmu repose essentiellement sur la

qualité de l'offre de soins qui est conditionnée par la mise à niveau dans les établissements sanitaires publics. «*La Cmu est prévue démarrer avec un effectif de 725 établissements sanitaires. Parmi ces établissements agréés, il était prévu la réhabilitation et l'équipement de 301 établissements sanitaires de premier contact (Espc) publics. Ces travaux devraient se réaliser en deux étapes : 126 Espc pour lesquels les travaux ont été évalués à hauteur de 7,5 milliards de fca et 175 établissements sanitaires pour 13,987 milliards de fca*», a-t-il expliqué.

S'agissant des médicaments de la Cmu, le conférencier a fait savoir que pour assurer l'accessibilité aux médicaments, le gouvernement a octroyé un prêt de 7,5 milliards de fca à la Nouvelle pharmacie de la santé publique (Npsp). Aux dires du Dg de la Cnam, la totalité des médicaments permettant le stock de départ pour le démarrage de la Cmu est disponible à ce jour. «*Au niveau du secteur public, tous les districts sanitaires ont été approvisionnés. Mais pour régler la question de l'approvisionnement au dernier kilomètre, la Npsp s'est dotée de 12 véhicules de type Pick-up qui vont appuyer la livraison sur le terrain... Pour le secteur pharmaceutique privé, 80% des mé-*

dicaments ont été mis à la disposition des grossistes répartiteurs qui se sont engagés à finaliser les livraisons aux pharmacies privées dans un délai de 3 jours sur toute l'étendue du territoire par leurs canaux habituels», a révélé Bamba Karim.

Enfin, concernant les tarifs des actes médicaux et chirurgicaux ainsi que ceux des médicaments de la Cmu, il a affirmé qu'après des négociations avec le ministère de la Santé et de l'Hygiène publique, des tarifs très avantageux au profit des assurés de la Cmu ont fait l'objet d'un arrêté interministériel. Ces tarifs qui sont fonction de la catégorie à laquelle appartient le centre de santé, sont applicables dans les établissements sanitaires publics et privés investis d'une mission de service public. «*Un arrêté interministériel précise également la liste et les prix des médicaments génériques de qualité qui seront vendus aux mêmes prix, aussi bien dans les établissements sanitaires publics que dans les officines et dépôts pharmaceutiques privés*», a-t-il ajouté. Bamba Karim a tenu à rendre hommage au ministre de l'Emploi et de la Protection sociale, Pascal Abinan Kouakou pour sa constante disponibilité, ses conseils avisés et son appui sans faille à la réussite de cet important programme social. Il a également salué l'implication quotidienne, dans la mise en œuvre de la Cmu, du ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, Dr Eugène Aka Aouélé et ses collaborateurs qui œuvrent à la réussite de ce projet.

Franck SOUHONE

SANTÉ EN CÔTE D'IVOIRE

Les maladies cardiovasculaires ont causé 101 200 morts entre 2016 et 2019

Les maladies cardiovasculaires (Mcv) tuent. Chaque année, 17,5 millions de personnes dans le monde, soit un taux de mortalité mondial de 31 %. Elles sont la première cause de décès dans le monde. 81% des décès liés aux pathologies cardiovasculaires se produisent dans les pays à faibles revenus. En Côte d'Ivoire, elles représentaient, en 2016, 15% des décès. Ces chiffres ont été donnés par l'inspecteur général de la Santé, Doua Koménan, samedi 28 septembre 2019, lors de la cérémonie officielle commémorative de la Journée mondiale du cœur (Jmc), au complexe sportif Jossé Jackson de Yopougon.

Doua Koménan, représentant le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique Aka Aouélé, a indiqué que cette 11^e édition de la Jmc, qui a pour thème : «*Les enfants, les adolescents et les maladies cardiovasculaires*», a pour enjeu, de sensibiliser les populations, surtout les plus jeunes, au risque des Mcv, dont les plus courantes sont les accidents vasculaires cérébraux (Avc), l'hypertension artérielle, l'infarctus du myocarde, l'insuffisance cardiaque et les cardiomyopathies. Poursuivant, il a relevé que 101 200 personnes sont mortes d'Avc en Côte d'Ivoire entre 2016 et 2019. Ces données, selon lui, demeurent croissantes et elles le resteront si les Ivoiriens ne modifient pas leur mode de vie. «*Dans notre*

pays, une personne sur trois, dans la tranche des 20-79 ans, est hypertendue. 21% des hommes et 30% des femmes sont en surpoids, 10% des hommes et 20% des femmes sont obèses», a-t-il déploré. Selon Ambroise Ané de l'Organisation mondiale de la santé (Oms), les facteurs de risques des maladies cardiovasculaires sont le tabac, l'alcool, la mauvaise alimentation, la sédentarité, l'obésité, la pression artérielle élevée, le niveau de stress, le diabète, etc. «*Pour un cœur toujours en pleine forme, l'Oms recommande de manger équilibré, de réduire la consommation de l'alcool, d'éviter le tabac et le stress et de pratiquer régulièrement une activité phy-*



La population de la commune de Yopougon a pris part aux séances de dépistage gratuit (Ph. DR)

sique», a-t-il conseillé. La cérémonie officielle de la Jmc a donné lieu à une partie de fitness avec les élèves des établissements secondaires de Yopougon et à une séance de

dépistage gratuit du diabète, de l'hypertension et de l'obésité, suivie des conseils de spécialistes.

Landry BEUGRE (stg)

